



Mende, le 2 mai 2016

STOP À LA DISPARITION DES SERVICES PUBLICS

Le 12 avril 2016, le directeur local des Finances Publiques a annoncé les projets suivants :

- transfert du SIP-SIE de Florac à Mende au 01/01/2017 ;
- spécialisation « mono-métier » des SIP-SIE de Marvejols et de Saint Chely d'Apcher au 01/01/2018 ;
- transfert du SIP-SIE de Langogne à Mende au 01/01/2019 ;

Objectif : constituer des services avec un effectif suffisant pour supporter d'autres suppressions d'emplois.

Tout le monde sera perdant :

- **Les usagers**, privés de vos services de proximité : les centres de contact téléphonique Internet ou de longues heures de route afin de bénéficier d'une réception humaine ;
- **Les agents**, avec ce dilemme : suivre la mission et remettre en cause un choix de résidence familiale et participer bien involontairement à la désertification du territoire OU rester sur place et opérer une reconversion demandant un investissement personnel très lourd.,

JUSQU'A QUAND ???

La fermeture des trésoreries de Saint-Alban en 2015 et celles de Villefort, du Bleymard et de Meyrueis cette année, ont contraint des agents à changer de résidence.

Les projets élaborés au titre des 3 prochaines années auront les mêmes effets : changements de résidence, enclenchant un cercle vicieux débouchant sur la fermeture de structures.

CE N'EST PAS ACCEPTABLE !!!

Les services des finances publiques de la Lozère sont une sorte de laboratoire où les solutions les plus contestables sont testées avant de les appliquer à d'autres départements.

REFUSONS ENSEMBLE D'ETRE LES COBAYES DU DEMANTELEMENT DU SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE !!!

Depuis plus de 3 semaines, l'intersyndicale de la DDFiP 48 a multiplié les interventions auprès des élus. Montrons collectivement notre opposition à ces projets désastreux pour l'avenir lozérien.

Solidaires finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO DGFIP appellent à la

Grève le jeudi 12 mai 2016

**rassemblement devant le centre des finances publiques,
à FLORAC - rue Sipple-Sert à 10h30
et manifestation**

jusqu'à la sous-préfecture où se déroulera une audience avec le sous-préfet ou son représentant.

TOUS ENSEMBLE !